

## **Compte rendu de la réunion du 22/11/2018 Réduction des bio-déchets et lutte contre le gaspillage alimentaire.**

**Ordre du jour : Travail sur la mise en place d'un diagnostic.**

M BERTON propose une rapide présentation du projet et des intervenants aux Eco-délégués présents.

Mme DUBOIS rappelle quels sont les objectifs de l'accompagnement du Conseil départemental.

M BERTON explique ce qu'est le CPIE (Centre permanent d'initiative pour l'environnement) et il précise qu'il accompagnera l'équipe dans la démarche de labellisation. Il remercie les Eco-délégués présents. Il leur explique que leur rôle sera important, puisqu'ils devront faire circuler les informations auprès de leurs camarades et donner leur point de vue lors des réunions.

M BERTON présente ensuite l'objectif de la réunion : **mettre en place le diagnostic**

- grâce à la réalisation d'une pesée pendant une semaine pour connaître les quantités jetées.
- grâce à une consultation des membres de la communauté éducative du Collège

M BERTON présente le tableau qui servira de base travail pour la réalisation de la pesée. (Tableau joint)

Mme BEZY rappelle que l'établissement avait déjà procédé à une pesée au printemps dernier.

M BERTON explique que la pesée sera le point de départ de notre futur diagnostic. Après une étude approfondie des données recueillies pendant cette semaine, M BERTON effectuera un bilan chiffré de nos quantités jetées. Ce travail lui permettra de mieux connaître les pratiques de notre établissement en matière de lutte contre le gaspillage.

Mme VEYSSEIX rappelle que pour l'instant il n'a pas été possible de trouver un éleveur en capacité de pouvoir récupérer les « eaux grasses ». Elle précise ensuite que l'établissement a procédé à la commande d'une table de tri « 2 trous » qui devrait être livrée début décembre 2018.

M BERTON demande ensuite quand sera effectuée cette pesée ?

Les membres de la Commission ont choisi d'effectuer cette pesée début janvier 2019. Elle devra intervenir avant la mise en route effective du tri au collège.

Dès que la table de tri sera arrivée au self et installée, une information auprès de tous les usagers du self sera diffusée afin que chacun puisse rapidement acquérir de bonnes pratiques, l'objectif étant de produire de moins en moins de déchets.

M BERTON évoque la consultation de tous les membres de la communauté éducative.

- Pour les adultes déjeunant au self : la réflexion se fera autour deux questions :
  - Quelles sont les causes du gaspillage ?
  - Quelles solutions pouvez-vous proposer ?
  
- Pour les élèves, la démarche est un peu différente. Il s'agit de leur demander leur avis :
  - Pendant les cours en travaillant à partir d'un moment de discussion, d'échange ou à partir d'un questionnaire (fourni par M. BERTON).
  - Pendant les heures de permanences grâce à l'animation de petits débats avec les élèves (M. BERTON propose de former les AED).
  
- Pour les agents cela se fera grâce à un entretien individuel d'environ 20 minutes par personne, mené par M. BERTON.

M BERTON propose que les consultations adultes et élèves débutent au retour des vacances de Noël et que les entretiens individuels aient lieu début février.

Il pourra ainsi étudier les réponses obtenues pendant les vacances de février et nous livrer son compte rendu lors de notre prochaine réunion.

La secrétaire de séance,

Marie Noëlle VEYSSEIX